

DECLARATION CONJOINTE DES PREMIERS MINISTRES

DE LA FRANCE ET DU JAPON

SUR L'ENERGIE NUCLEAIRE ET LA POLITIQUE ENERGETIQUE

A l'occasion de la visite officielle au Japon du Premier Ministre français,

Monsieur François FILLON, le Premier Ministre de la République française, exprime sa solidarité avec le gouvernement et le peuple japonais à la suite de la terrible catastrophe naturelle qui a touché le Japon au printemps dernier et de l'accident qui s'est ensuivi sur le site de Tokyo Electric Fukushima Daiichi. Monsieur Yoshihiko NODA, le Premier Ministre du Japon, exprime sa gratitude pour l'aide fournie par la France afin de stabiliser les installations nucléaires endommagées. Les deux Premiers Ministres soulignent la coopération exemplaire qui s'est engagée entre le Japon et la France pour faire face aux conséquences de cet accident et expriment leur volonté de poursuivre cette coopération autant que nécessaire. Les deux Premiers Ministres s'accordent sur la nécessité de tirer toutes les leçons de cet accident et soulignent l'importance d'assurer une transparence totale sur ce sujet. Le Premier Ministre Fillon a hautement apprécié les mesures prises par le Japon dans ce domaine. Les deux Premiers Ministres réaffirment leur volonté de collaborer davantage dans des domaines tels que la décontamination des zones affectées par l'accident.

Les deux Premiers Ministres soulignent en particulier l'importance vitale de la mise en œuvre des plus hauts niveaux de sûreté dans le domaine nucléaire. Ils confirment qu'il existe un besoin constant de réévaluation de la sûreté et réaffirment la nécessité d'améliorations continues dans ce domaine. Ils soulignent à cet égard l'importance de l'indépendance des autorités de sûreté, garantes du maintien du plus haut niveau de sûreté nucléaire, et d'une revue périodique et systématique par des pairs de la sûreté des installations nucléaires. Les deux Premiers Ministres s'accordent pour promouvoir la réalisation de telles revues, notamment en demandant à leurs organismes compétents de coopérer en ce sens.

Les deux Premiers Ministres soulignent la nécessité de la coopération internationale dans le domaine de la sûreté nucléaire, notamment entre les pouvoirs publics, au niveau de l'industrie, des organismes de réglementation et de leur appui technique, ainsi qu'entre les instituts de recherche. Ils confirment leur détermination à promouvoir les plus hauts niveaux de sûreté partout dans le monde en renforçant la coopération internationale en termes de normes, de pratiques de sûreté, de gestion des crises, de formation et de transparence.

Les deux Premiers Ministres ont également accueilli favorablement la détermination de la communauté internationale à renforcer la sûreté nucléaire exprimée lors de la réunion à haut niveau sur la Sûreté et la Sécurité Nucléaire, qui s'est tenue en septembre 2011 à l'occasion de l'assemblée générale des Nations Unies. Ils réaffirment le rôle central de l'AIEA pour le renforcement de la sûreté nucléaire dans le monde. Ils appellent à la pleine mise en œuvre, à l'universalisation et au renforcement des conventions pertinentes adoptées sous l'égide de l'AIEA. Ils saluent à ce titre l'annonce d'une réunion extraordinaire des Parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire en août 2012. Ils se félicitent de l'adoption du plan d'action sur la sûreté nucléaire à l'occasion de la Conférence Générale de l'AIEA en septembre 2011 et appellent tous les acteurs concernés à sa mise en œuvre concrète, entière et rapide. La France exprime son soutien à la tenue de la Conférence internationale sur la sûreté nucléaire qui sera co-organisée par le Japon et l'AIEA en 2012.

Les deux Premiers Ministres partagent la même vision des améliorations qui doivent être apportées au système actuel de gestion de crise. Ils confirment notamment leur volonté de favoriser la réflexion en vue de la mise en place d'une force d'intervention rapide internationale en cas d'accident nucléaire et la création d'un ou de plusieurs centres internationaux de formation à la gestion de crise nucléaire, qui sont mentionnés dans le plan d'action sur la sûreté nucléaire.

Les deux Premiers Ministres confirment l'importance de répondre en toute transparence aux questions que se posent les opinions publiques sur les effets de la radioactivité sur le corps humain. Ils soulignent que ces questions doivent être traitées sur la base de données scientifiques objectives.

La France et le Japon, qui ont depuis longtemps choisi de recourir à l'énergie nucléaire, soulignent la nécessité d'une utilisation responsable de cette énergie dans les meilleures conditions de sûreté, de sécurité, de respect des engagements de non-prolifération et de protection de l'environnement. Les deux Premiers Ministres renouvellent leur détermination à renforcer la collaboration dans le domaine de l'énergie nucléaire sur la base de l'accord bilatéral pour l'utilisation de cette énergie à des fins pacifiques. Cette collaboration contribuera notamment à mieux expliquer au public des deux pays tous les enjeux liés à cette utilisation.

Les deux Premiers Ministres décident d'établir un comité composé des responsables concernés des deux pays afin de renforcer la coopération bilatérale dans l'ensemble des domaines touchant à l'énergie nucléaire. Ils partagent la même vision de l'importance de l'engagement des institutions, des industries, établissements de recherche et universités des deux pays pour favoriser l'approfondissement de cette coopération et lui donner un caractère multiforme.

De manière plus large, les deux Premiers Ministres expriment leur volonté commune d'approfondir le dialogue entre la France et le Japon sur les politiques énergétiques les plus adaptées à relever les défis du monde d'aujourd'hui. Dans cette perspective, ils reconnaissent le rôle de toutes les énergies décarbonées, sur lesquelles la France et le Japon s'engagent à approfondir leur coopération. La France et le Japon entendent en particulier développer la coopération dans le domaine des énergies renouvelables. Les deux Premiers Ministres s'engagent à mettre en place un dialogue de politique énergétique Japon-France entre les institutions en charge de l'énergie dans leurs deux pays, et expriment le vœu que le comité sur l'énergie nucléaire susmentionné et ce dialogue de politique énergétique Japon-France s'enrichissent mutuellement.